

Chronique du Sablier

N° 48 octobre 2021

Habitat et personnages

La « maison Boulissière » de Saint-Sulpice

Sur cette carte postée le 24 août 1915, reconnaissez-vous la maison sur la droite ?



En octobre 2006, en piteux état et menaçant de s'écrouler, cette maison a été rachetée par la mairie de Saint-Sulpice et a été rasée. Il en est resté toutefois des traces.

Mais où se situait-elle ?

Il s'agit de la « maison Boulissière », du nom de son dernier propriétaire, Marcel, cantonnier de la commune de Saint-Sulpice pendant plus de 21 ans, entre 1974 et le 1^{er} janvier 1996, date de son départ à la retraite.

Ambroise Boulissière, qui avait adopté le deuxième de ses quatre prénoms (Ambroise, Marcel, Roland, Auguste) pour ne pas être confondu avec son père qui avait le même prénom est né de parents agriculteurs le 2 décembre 1930 à Gonnord (aujourd'hui dans la nouvelle commune de Valanjou) et est arrivé à Saint-Sulpice à la fin des années 50.

Après avoir travaillé chez Madame Antoine à Blaison pour s'occuper des vignes, il a été bûcheron chez Monsieur Barré.

C'est Bernard Pelletier (maire de Saint-Sulpice de 1959 à 1989) qui lui demanda en 1969 de venir travailler sur la commune, ce qu'il fit... cinq ans plus tard, en prenant la succession du cantonnier Maurice Thibault parti à la retraite.

Les plus anciens du village se souviennent de « Bouboule », celui qui « *connaissait mieux que personne le moindre recoin, le moindre caillou* » et qui a également été garde-chasse communal assermenté pendant 4 ou 5 ans. Marcel Boulissière décédera à Angers le 22 juin 2004.

Mais revenons à la maison de la carte postale...

La construction figurait déjà sur le cadastre napoléonien et l'atlas cantonal (établis entre 1807 et 1840) et a été acquise au début du siècle dernier par Pierre Bossard et son épouse Marie-Louise née Desbois.

Natifs de Saint-Sulpice (le 6 août 1871 et le 6 juin 1874), ils ont d'abord vécu à Vempluie où Pierre avait sa forge. Être forgeron était une tradition chez les Bossard puisque le père, le grand-père (également prénommés Pierre) ainsi que l'oncle Louis ont exercé ce même métier.

Marie Louise va créer dans ce petit deux pièces un commerce qui sera pendant plusieurs décennies un café, mais aussi dépôt de pain, proposera du tabac, des graines, des timbres... Marie-Louise calculait également les droits d'accise¹ et a même vendu à une époque de l'essence ! Pierre déménagera sa forge qui jouxtera ainsi l'épicerie.

Pierre décédera le 3 novembre 1949, Marie-Louise en 1963. Le commerce fermera peu après la guerre et ne sera pas repris, leur fils Edmond ayant quant à lui choisi le métier d'ajusteur.

1. Droits d'accise : impôt indirect frappant certains produits de consommation, notamment les boissons alcoolisées.

La maison appartiendra un temps à Charles et Marie-Thérèse Néant qui la vendront à Marcel à la fin des années 50.

Lors de la destruction du bâtiment, l'équipe d'Yves Soupaux, le maire de l'époque, a voulu conserver un souvenir de ce qui fut pour plusieurs générations un lieu de vie, de rencontres et d'échanges.



Les plus observateurs, et imaginatifs, retrouveront, grâce aux murets qui ont été édifiés, l'agencement des pièces.

Une tonnelle et un banc, bien appréciés des randonneurs et des cyclistes qui veulent s'offrir une pause dans leurs pérégrinations, ont été installés sur cet espace dont vous savez maintenant qu'il n'est pas qu'un simple ralentisseur !

J.-P. L. G..

Sources :

État-civil de Saint-Georges-des-Sept-Voies, Gonnord, Angers, Saint-Sulpice-sur-Loire.

« *Le Petit Saint-Sulpicien, le journal de l'équipe municipale* » n° 13 de janvier 1996.

Témoignages des Saint-Sulpiciens qui ont volontiers accepté de partager leurs souvenirs, en particulier Andrée GAUTHIER qui se souvient bien des instants passés dans ces lieux avec sa grand-mère.

Patrimoine naturel

Les frênes : informations complémentaires

Suite à la chronique du mois de juin, des lecteurs ont fait appel à leur mémoire ; ils ont ainsi donné d'autres usages du frêne : le bois a pu être utilisé pour la réalisation d'escaliers, de chaises (R.C.). A la campagne, les enfants ont participé aux travaux : « *Avec ma grand-mère nous allions "éruesser" les feuilles de frêne pour les faire sécher et servir de fourrage pour son unique vache* » (R.D.).

Voici également quelques précisions concernant la reconnaissance des feuilles dites composées, comme celles du frêne (en été les jeunes rameaux ne portent que des bourgeons verdâtres, peu caractéristiques, donc non utilisables pour la reconnaissance de l'arbre).

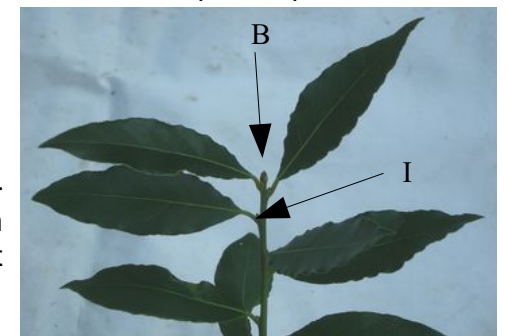
Et il n'est pas toujours facile de faire la différence entre feuilles **composées** et feuilles **simples**.

Comme le montre la photo de gauche, la feuille du frêne comporte



plusieurs folioles séparées, situées dans un même plan et placées symétriquement, ainsi qu'une foliole terminale (F). Aucun bourgeon n'apparaît sur l'ensemble, sauf au point d'insertion (I) du pétiole sur la tige.

A la base des feuilles simples du laurier sauce, *Laurus nobilis*, (voir photo ci-dessous) également un bourgeon (I) . Mais alors que les feuilles de cet arbuste ressemblent aux folioles du frêne, par contre elles ne sont pas disposées dans un



même plan, sans foliole terminale (B), alors qu'un bourgeon achève le rameau. Il ne s'agit pas d'une feuille composée.

J.-C. S.